

Espace Culturel du Château des Rochers

de 9h00 à 8h00 le lendemain matin sauf impératif de nettoyage lors de deux locations consécutives

SALLES VANELLE ET DELIÈRE - Repas : 140 à 200 personnes maximum - Réunion : 250 personnes maximum

			Du Lundi au Jeudi			Du Vendredi au Dimanche et jours fériés			Option cuisine	
			1 jour	1 jour supp.	accès la veille de 18 à 20h	1 jour	1 jour supp.	accès la veille de 18 à 20h	1 jour	1 jour supp.
Nogentais	Habitants	-	407 €	305 €	45 €	726 €	360 €	70 €	150 €	71 €
	Associations, établissements scolaires, organismes publics ou politiques, entreprises privées	Entrées payantes	519 €	418 €		840 €	471 €			
		Entrées gratuites	407 €	305 €		726 €	360 €			
Acso	Habitants	-	862 €	647 €	74 €	1 197 €	592 €	118 €		
Extérieurs	Habitants hors ACSO	-	1 470 €	1 088 €		1 837 €	1 363 €			
	Associations isariennes hors Nogent-sur-Oise	Entrées payantes	1 583 €	1 201 €	2 063 €	1 590 €				
		Entrées gratuites	1 470 €	1 088 €	1 837 €	1 363 €				
	Entreprises privées, comités d'entreprise, associations hors département, autre...	Entrées payantes	1 696 €	1 314 €	123 €	2 176 €	1 703 €			
		Entrées gratuites	1 470 €	1 088 €		1 837 €	1 363 €			
Dépôt de garantie dommages divers : 400 € / dépôt de garantie entretien ou tri déchets non effectué : 200 €										

- **Les tarifs des techniciens « son et éclairage »** (non applicable aux particuliers) : pour les **organismes nogentais 35 €/heure** (en semaine de 7h à 22h) ou 55 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés) - pour les **associations extérieures, comités entreprises et professionnels 55 €/heure** (en semaine de 7h à 22h) ou 95 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés).

- **Les tarifs des agents techniques** (non applicable aux particuliers) : pour les **organismes nogentais 20 €/heure/agent** technique présent sur place pour le montage et le démontage (en semaine de 7h à 22h) ou 40 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés) - pour les **associations extérieures, comités entreprises et professionnels 30 €/heure/agent** présent sur place pour le montage et le démontage (en semaine de 7h à 22h) ou 60 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés).

- **L'intervention des techniciens et des agents techniques sera facturée après à la location.**

Le montant total de la location et le dépôt de garantie doivent être versés impérativement 30 jours avant l'occupation de la salle.

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2025 la ville de Nogent-sur-Oise se réservant le droit d'apporter des modifications en cours d'année.